ENSEIGNANTS CONTRACTUELS, CHÔMEURS ET RAPATRIÉS ALGÉRIENS DE LIBYE...

Jour de colère devant la présidence

Enseignants contractuels, chômeurs et ressortissants algériens en Libye ont tenu, hier, un rassemblement devant la présidence de la République. Les manifestants, qui ont prévu de passer la nuit sur place, demandent de négocier avec le premier magistrat du pays et revendiquent leur intégration, des postes d'emploi et une prise en charge.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La contestation sociale prend de l'ampleur. Les enseignants contractuels, le collectif des chômeurs et les Algériens rapatriés récemment de Libye ont manifesté, hier, devant la présidence.

Rien ne peut, visiblement, entacher la détermination des enseignants contractuels. Ils ont occupé à 10h du matin le trottoir en face de la présidence de la République, à El-Mouradia, déterminés à ne pas quitter les lieux. «Nous allons passer cette nuit et toutes les nuits ici jusqu'à ce que le Président décide de nous recevoir», ont-ils pesté à l'égard des services de sécurité. Meriem Maârouf, représentante des enseignants contractuels, a rappelé que leur plate-forme de revendications a été déposée il y a trois semaines auprès du conseiller de la présidence qui leur avait promis une solution.

«Le conseiller de la présidence nous a promis que d'ici 21 jours, nos préoccupations seront réglées. Nous avons attendu et rien n'a été fait. Aujourd'hui, nous ne voulons négocier avec personne, le seul interlocuteur que nous exigeons, c'est le président», a indiqué cette représentante.

«Pour quitter les lieux, nous devons avoir une décision d'intégration», ont indiqué les manifestants.

Photo : Newpress

Les enseignants contractuels exigent d'être reçus par le président de la République.

Et de poursuivre : «Nous avons formé des élèves qui sont aujourd'hui des enseignants permanents, alors que nous sommes toujours contractuels. Nous avons passé les concours de la Fonction publique, en vain.» Par ailleurs, le collectif des chômeurs qui devait initialement marcher de la place des Martyrs vers la présidence a décidé, devant l'important dispositif policier déployé, de rejoindre les contractuels. Créée le 6 février dernier, le Collectif des chômeurs lutte pour le droit des chômeurs au travail.

«De l'emploi pour tous», lit-on sur les banderoles. De leur côté, les Algériens rapatriés de Libye, fin février dernier, réclament la prise en charge qui leur a été promise par les autorités algériennes. Ils disent avoir été totalement abandonnés par les autorités algériennes après avoir tout laissé derrière eux en Libye.

«Les autorités algériennes nous ont promis une prise en charge en Algérie. Et une fois sur place, nous sommes livrés à nous-mêmes. Nous sommes sans argent et sans domicile, depuis notre arrivée. Nous passons la nuit à la gare routière du Caroubier avec nos familles», dénoncent-ils.

Exhibant une lettre du ministère des Affaires étrangères et du secrétariat d'Etat chargé de la Communauté algérienne à l'étranger qui demande aux walis de prendre en charge ces familles, les manifestants affirment que «le wali ne veut rien faire» pour eux».

S. A.

ELLE MAINTIENT LES MARCHES DU SAMEDI

La CNCD opte pour une campagne d'«explication»

Cap sur une campagne d'explication en direction des citoyens. La Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) maintient l'option de la marche tous les samedis et entame l'élaboration d'une plateforme expliquant sa démarche. Cette dernière sera largement diffusée.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - La CNCD affine sa stratégie. Elle planchait depuis hier sur une plateforme, émanation de plusieurs propositions, qui résumerait leurs revendications et expliquerait leur démarche.

Un consensus s'est dégagé hier autour de cette proposition faite à l'occasion de la réunion d'évaluation de la dernière marche présidée par le député RCD, Tahar Besbas.

Ce dernier estime que la Coordination a gagné en maturité et a réussi à créer un espace de diversité.

«Nous avons réussi à casser un tabou en se regroupant en dépit de nos différences mais pour un objectif commun et nous avons résisté à tous les coups du pouvoir qui veut nous diviser», explique le député du RCD qui ajoute que «sur le plan politique, nous avons réussi à casser l'unanimisme et nous avons la capacité de nous organiser à un moment où nous dénotons un malaise général qui n'épargne plus aucune couche».

Photo : Samir Sid

En plus des marches, la CNCD organisera des meetings pour se rapprocher de la population.

Il reconnaît certaines «erreurs à corriger» et affirme que grâce à la plateforme qui fera l'objet d'une large diffusion, les objectifs de la CNCD seront mieux expliqués en vue d'une adhésion encore plus grande à ses actions et en attendant la tenue d'un meeting à Alger dont ni le lieu ni la date n'ont encore été arrêtés.

Les différents mouvements qui sont affiliés à la CNCD, faisant le point sur la marche du 19 mars ont à l'unanimité estimé qu'il s'agissait d'une «réussite» puisque des marches avaient été tenues dans pas moins de 10 wilayas mobilisant de manière différente en fonction des régions.

Mais les membres de la CNCD sont formels : la mobilisation sera de plus en plus forte et la pression pour un changement de système sera maintenue.

N. I.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Tir groupé sur le projet de code communal

Les présidents de groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale ont, à l'unanimité, relevé les lacunes que comporte le projet de code communal.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Les débats parlementaires autour du projet de loi de code communal se sont achevés, hier, par les interventions des présidents de groupe de l'Assemblée populaire nationale. Les représentants des partis politiques à l'APN, y compris ceux de l'Alliance présidentielle, ont critiqué la teneur de ce texte. A commencer par le groupe parlementaire du Front national algérien (FNA) qui a décidé de geler momentanément le boycott des plénières afin dénoncer publiquement le projet de loi. «Notre groupe parlementaire n'est pas convaincu par le contenu du texte qui nous a été soumis. Nous estimons qu'il s'agit d'une confiscation de la souveraineté populaire à travers la réquisition des élus locaux», a souligné Abdelkader Drihem, lors de son intervention. Youcef Taâzibt, président du groupe parlementaire du Parti des travailleurs, a insisté, pour sa part, sur la priorité de revoir le code électoral. «Le gouvernement a mis la charrue avant les bœufs. La logique aurait voulu qu'il amende le code électoral avant le code communal. Nous relevons également que ce texte n'a pas été placé dans le nouveau contexte politique, un contexte intervenant sous le signe du changement», dira-t-il.

On relève également de vives critiques du côté de l'Alliance présidentielle.

Le Rassemblement national démocratique a insisté sur la nécessité de renforcer les prérogatives des élus locaux. A ce titre, Miloud Chorfi, président du groupe parlementaire, a indiqué que des amendements ont été introduits par plusieurs députés du RND. Une vision que partage le président du groupe du Front de libération nationale qui a présenté une analyse du projet de loi lors de son intervention. Layachi Daâdoua a mis en avant des contradictions d'ordre constitutionnel dans certains articles. Notons, cependant, que les présidents des groupes du RND et du FLN s'opposent catégoriquement au retrait de ce projet de loi, contrairement aux représentants des autres partis politiques à l'Assemblée.

T. H.